L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone : 4.55), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 14 au 15 décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 52 à 9 h. 39

L'activité des douaniers de Roubaix-Droite

En six mois, ils ont saisi plus de 42.500 kilos de marchandises et 76.500 francs de capitaux

Personne n'ignore l'important trafic de marchandises qui se pratique depuis de longs mois ; aussi, nos vaillants « gabelous » ont fort à faire pour enrayer les importations et les exportations. Ils s'évertuent, surtout, pour mettre un terme à l'évasion de nos rares et précieuses denrées alimentaires et, journellement, ils appréhendent des individus plus ou moins chargés de victuailles.

Cette vigilance, au cours de la période qui s'écoula entre le 1er mai et le 31 octobre écoulés, permit d'établir des chiffres dont l'éloquence se passe de commentaires. En effet, en l'espace de six mois, la brigade de Roubaix-Droite a eu à traiter 682 affaires et a procédé à la saisie de quantités importantes de marchandises qui se décomposent comme suit :

Importations (tabac, cigares, cigarettes, café et divers) : 1.430 kilos.

Exportations : 41.155 kilos répartis en blé et légumes secs : 31.060 kilos ; tissus : 2.330 kilos ; viande : 900 kilos ; fromages et beurre : 130 kilos ; café : 75 kilos ; alcool : 170 litres ; parfums, produits pharmaceutiques, etc...

Enfin, les capitaux saisis représentent une somme de 76.500 francs.

Toutes ces affaires se sont terminées par transaction et le total des amendes perçues s'élève au chiffre imposant de 400.089 francs. Notons, pour terminer, que quatre courageux douaniers ont été blessés au cours d'accrochages avec des bandes de fraudeurs lourdement chargés de sacs de blé prenant la direction de l'étranger. Hâtons-nous de dire qu'aucune des victimes fut grièvement atteinte.

Ce tableau fait honneur aux vaillants gardiens de la frontière, qui ont droit à de chaleureuses félicitations.

LES OPÉRATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

Puisque nous sommes sur le chapitre de l'activité de cette courageuse brigade, nous donnerons la récapitulation des affaires traitées au cours du mois dernier.

Importations : 40 accusant un total de 100 kilos, comprenant notamment du tabac, des cigarettes, des cigares et quelques objets divers devant servir à l'échange contre des denrées alimentaires en notre pays.

Exportations : 100 affaires, dont les marchandises saisies sont de l'ordre de 4.700 kilos, se décomposant comme suit : blé 3.520 kg. ; farine, 220 kg. ; sucre, 70 kg. ; biscuits, 175 kg. ; bouchons, 134 kg. ; divers, 581 kg. ; auxquelles il faut ajouter 32 litres d'alcool.

Si ces chiffres accusent une moyenne inférieure à celle des six mois précédents, c'est que les « fonceurs », comme sont appelés les draineurs de marchandises, n'osent plus se risquer aussi délibérément et aussi parce qu'ils redoublent de précautions pour éviter les agents de la répression des fraudes. Malgré tout, force restera toujours aux représentants de l'ordre toujours aux aguets, par tous les temps et en n'importe quelle saison.

COLISÉE

Dim. 6 h., Lundi, mat. 3 h., soir. 7 h. 30

Voyage de noces à 3

A partir de samedi prochain :

DIAMANT NOIR

Jours et heures des séances pour **Diamant Noir** :

Samedi : matinée 3 h., soirée 7 h. 30. Dimanche, 3 séances : 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi : matinée 3 h., soirée 7 h. 30. Jeudi, **Noël**, 3 séances : 3 h., 5 h. 30, 8 h. Loc. ouv. lundi, à partir de 10 h. et toute la sem. de 2 à 7 h. (sauf mardi). Loc. par tél. pr Sces semaine seulem. 2.500

Plants de pommes de terre pour l'année 1942

Les exploitants de jardins ouvriers qui désirent obtenir des plants de pommes de terre pour l'année 1942, doivent se faire inscrire avant le 20, délai de rigueur, salle des fêtes Henri-Watremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après :

N° de carte de d'alimentation de 1 à 10.000 : mardi 16 décembre ; 10.001 à 20.000 : mercredi 17 décembre ; 20.001 à 30.000 : jeudi 18 décembre ; 30.001 à la fin : vendredi 19 décembre.

Les bureaux seront ouverts de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45

ALCAZAR Rue de Tourcoing ROUBAIX
Dim., 3 séances - Lundi, 2 - Jeudi, 2
LA BELLE HONGROISE av. Zarah LEANDER
Sem. proch. : **PIÈGES** — Actualités. 2.502

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 3, Foyer d'Education ouvrière, 178, rue Jules-Guesde. — 18 décembre. — Matin : boulevard de Reims, (1-185, 2-224), rues Béranger, Chev.-Roland, St-Simon, Ach.-Scrépel, pl. Fraternité.

— Après-midi : av. Linné, rue A.-Meeschart, Square des Platanes, av. Cordonnier, rue Jouffroy (203-285, 200-274).

19 décembre. — Matin : rues du Chemin-Neuf, Yolande, Prince de Ligne, Léon-Marlot, Paul-Wante, imp. Médard, rues Edgar-Quinet, Horace-Vernet, Léonard de Vinci.

— Après-midi : rues Jean-Macé, Mignard, J.-J.-Woorts, Rubens, Van Dyck, Raphaël, Fragonard, Ingres (165-353, 220-356) ; rues Delaroche, Bas-Voisinage, av. Ch.-Fournier (r. Linné).

— Après-midi : rues Michel-Ange, Le Comte Baillon, Chemin Vert, A. Motte, J.-J. Rousseau, J. Michelet.

22 décembre. — Matin : Rues Bertheloot, Louis-Loucheur, A.-Thomas, de Melun, Emile-Zola, Honoré (68-92 et de la rue Carpeaux à l'avenue Motte), H. Regnaults (de la rue Carpeaux à l'avenue Motte), David-d'Angers.

— Après-midi : Bd de Fourmies (129-251, 118-182), rues Ch.-Spriet, G. Pilon.

Secteur N° 9, ancienne Ecole communale, angle rues du Bois et des Fabricants. — 19 décembre. — Matin : pl. de la Gare, rues de la Gare, du Chemin de Fer.

— Après-midi : rues de l'Espérance, Pasteur, Nationale, rue de l'Alouette.

20 décembre. — Matin : rues des Champs, J.-Deregnaucourt, rue de l'Epeule (1-66, 4-70).

— Après-midi : rues du Grand-Chemin, Mimerel.

22 décembre. — Matin : rues du Parc, du Vivier, Lt-Castelain, de la Digue, Rémy-Gogghe, Miln.

— Après-midi : rues de la Concorde, rue et pl. du Trichon, rues Inkermann (1-83 et 2-82), Rohan, Groux.

23 décembre. — Matin : rues de Soubise (1-87, 2-84), des Loups, du Curoir, des Fabricants.

— Après-midi : rues de Sébastopol, du Nord, du Bois, du Général-Sarrail.

MAISON DES TRAMWAYS
DIMANCHE : 2 h. 15, 5 h. 15, 8 h.
MAURICE CHEVALIER dans **PIÈGES**
LUNDI à 3 h. 30 et 7 h. 30 2.505

DÉLIVRANCE DES COUPONS D'ACHAT DE CHAUSSURES

Conformément aux instructions du Secrétariat d'Etat à la Production industrielle, la délivrance des bons d'achat de chaussures devra être mentionnée sur la carte provisoire de vêtements et articles textiles.

En conséquence, à partir du lundi 15 décembre, les consommateurs devront se présenter, pour toutes demandes de chaussures, avec leur carte de vêtement.

Les consommateurs qui ne seraient pas munis de la dite carte ne pourront être servis.

FUNÉRAILLES

VIMY. — Madame Michel DETEVE ; Le Docteur et Madame Pierre MINET ; Mademoiselle Marie-Françoise DETEVE ; Les familles DETEVE, DEBLOCK et WILLEMETZ ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Michel DETÈVE

Ingénieur des Arts et Manufactures
Ancien Directeur Général des Houilleres de RONCHAMP

Les funérailles auront lieu à **VIMY**, le **Mardi 16 décembre, à 11 heures** (heure allemande)

Réunion à la maison mortuaire, rue de la Gare, VIMY, à 10 h. 45 34.864

REMERCIEMENTS

LILLE. — Monsieur et Madame A.-P. LALIEU-VERBOOM, ses parents ; Monsieur Henri LALIEU, son frère ; Madame A. LALIEU, sa grand'mère ; Monsieur et Madame Marcel CAMBUZAT ; Mademoiselle Thérèse LALIEU ; Monsieur et Madame Jean VERBOOM ; Monsieur et Madame Jacques VERBOOM, ses oncles et tantes ; Mademoiselle Jeanne CAMBUZAT, sa cousine ; les familles DE BROUX-DAUME, DAUME-CANTRAINE, DAUME, BAUDUIN, BRYGOO-DAUME, CATTEAU-DAUME et DE BRULLE ; le Personnel de la Chapellerie LALIEU, remercient sincèrement les personnes ayant assisté aux Funérailles de

Monsieur Auguste-Henri-Jean-Marie LALIEU

Elève de l'Ecole Libre Saint-Joseph
Membre de la Ligue Maritime et Coloniale

et celles qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

LILLE, 70, Rue Nationale.

P.F.G., 68 rue Nationale, Lille, Tél. 713-75. 34.869

ETAT CIVIL

Naissances. — Ghislaine Dupuis, 207, rue Léon Gambetta à Lille ; Josette Valcke, 26, rue de Toulouse ; Patrick Deffresnes, 1, rue Albert Calmette à Tourcoing.

Publication. — Alfred Lefranc, liseur, 141, rue Jacquard, cour Masurel, 27 et Gabrielle Jacobs, soigneuse de continus à filer, 5 bis, quai d'Anvers.

Décès. — Elisée Lepoutre, 56 ans, de Lys, rue du Colisée ; Jules Martin, 47 ans, 4, rue Centrale ; Florine Durez, 69 ans, d'Hem, 5, rue Alexandre Ribaut ; Marie Talma, 72 ans, Vve Delattre, 47, rue Newcommen ; Huguette Henenuse, 2 mois, 27 bis, rue de la Conférence, cour Debosère, 12 ; Alice Avet, 28 ans, 42, rue David d'Angers ; Eugène Dagniaux, 45 ans, 76, rue de Wasquehal ; Virginie Delbar, 78 ans, 35, rue de Barbieux ; Marcelle Grave, 21 ans, avenue Linné, square des Platanes, 12 ; Joséphine Fuchert, ép. Bar, 79 ans, 30, boulevard de Lyon ; Palmyre Duquesne épouse Wolfoarius, 60 ans, 27, rue Cugnot ; François Delachaussée, 63 ans, 128, rue du Hutin ; Maria Michel Vve Jolie, 79 ans, 1, rue de Bouvines

WATTRELOS

Une plainte. — Mme Allinckx Hélène, épouse Dupont, ménagère, 38 ans, demeurant 93, rue du Commandant-Bossut, a déposé plainte au commissariat contre Mme Angèle Castel, femme Deryck, 51 ans, piquûrière, 83, rue du Commandant-Bossut, qui lui a jeté des briques dans sa fenêtre après une discussion.

Au bénéfice des Prisonniers. — Le concert donné dimanche dernier en faveur de nos prisonniers a remporté un joli succès.

La salle était comble et le programme mis sur pied par plusieurs amis, tous lauréats des concours des 14 juillet et de l'U.F.O.L.E.A était des plus réussi.

Tous les chanteurs sont à féliciter pour leur concours accordé gracieusement. Une mention spéciale au « Wonder Jazz » qui, bien que demandé ailleurs, est venu interpréter plusieurs jolis morceaux de son répertoire.

La société de musique « La Lyre » se fit également entendre au cours du concert.

Le Cercle Alexandre-Dumas interpréta ensuite une jolie comédie : « L'hypnotiseur malgré lui », qui souleva un immense fou rire.

Tout le monde est à féliciter et les spectateurs se retirèrent enchantés de leur soirée, tout en ayant contribué à une bonne œuvre.

Accidents du travail. — Camille Delrue, âgé de 63 ans, magasinier, demeurant rue de Mulhouse, 14, à Croix, en transportant une caisse, a glissé sur un rail et, en tombant, s'est fait une foulure de l'épaule gauche et une contusion du poignet et de la paume de la main gauche ; 15 jours de repos.

— Le receveur des Tramways Etienne Louis, âgé de 34 ans, demeurant rue des Pyramides, à Roubaix, qui était monté sur le tampon d'une remorque, au terminus de la ligne B, a eu le talon droit coincé entre les tampons des deux remorques, lui occasionnant un gros enflement du talon avec impotence presque totale nécessitant 15 jours de repos.

Plants de pommes de terre. — Jusqu'au samedi 20 décembre, à 17 h., les propriétaires de jardins désireux de recevoir des plants de pommes de terre devront se faire inscrire à l'Annexe de la Mairie, Bureau du Ravitaillement, tous les jours, entre 9 h. et 18 heures.

La présentation de la carte rouge de pointage sera exigée. Il sera attribué 20 kg. par are à planter.

Dispensaire antituberculeux. — Prochaines séances de consultations, rue des Prés, mardi 16 décembre, à 9 h. : Docteur Montaigne ; jeudi 18 décembre, à 13 h. 30 : Docteur Bauwin.

L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 18 décembre, de 9 h. à 12 heures.

Société d'Horticulture et des Jardins de France. — Les sociétaires de la section du Crétinier sont priés de payer leurs cotisations au plus tôt chez M. Emile Delbrouck, 48, rue des Champs, à Wattrelos.

REMERCIEMENTS

Madame Victor LEPLAT ; le Docteur et Madame Jean LEPLAT ; le Docteur et Madame René LEPLAT et toute la famille, remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles du

Docteur Victor LEPLAT

ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 650

CROIX

DE LA VIANDE AU MARCHÉ NOIR

Une visite, domiciliaire opérée vendredi soir, par M. Fasscane, inspecteur de la police des denrées, accompagné du garde Demouvaux, chez M. Léon Samiez, avenue Salengro, 11, a permis de découvrir un demi-veau et 15 kilos de bœuf, destinés au marché noir.

La viande a été saisie au profit du centre d'abatage de Roubaix et un procès-verbal a été adressé au Parquet.

AVIS IMPORTANT AUX COMMERÇANTS

Il a été signalé à la mairie que certains commerçants exigeaient des clients la remise du feuillet entier des tickets de sucre et de denrées diverses.

Ce procédé est interdit et peut être sanctionné par des peines sévères.

Une fois pour toutes, il est rappelé que les tickets ne peuvent être exigés qu'au fur et à mesure de la délivrance des marchandises.

Les consommateurs sont invités à se refuser nettement à donner les feuillets entiers et à en informer les services compétents de la mairie dans le cas où un commerçant n'observerait pas cette consigne.

JARDINS OUVRIERS RURAUX, INDUSTRIELS OU FAMILIAUX

En vue de la répartition de semences, plants et engrais, une note est parue dans la presse, invitant tous ceux qui cultivent un jardin potager à remplir une formule à la mairie, guichet 3, premier étage.

Sous peine de forclusion, la déclaration devra être produite avant le 20 décembre inclus.

Une femme insulte la police. — Les gardes auxiliaires Lamourette et Valet, ayant rencontré, vers 3 h. 30 du matin, la femme Vandeghrandt, née Jeanne Thoofd, 34 ans, demeurant rue Blanche, 5, lui firent observer que l'heure du couvre-feu avait sonné depuis longtemps.

La promeneuse se fâcha et insulta la police. Elle a été emmenée au Parquet

Etat civil. — Décès : Arthur Corsin, 72 ans, s. p., 25, rue d'Alger ; Coulon Gaston, 48 ans, mécanicien rue de Roubaix, impasse Mouton, n° 12 ; Clarisse Clémence, veuve Finart, 75 ans, 178, rue Jean-Jaurès ; Coupin Joseph, 27 ans, noyauteur, 12, rue Claude-Bernard.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement au bureau de postes, rue Ferrer, mardi 16 décembre, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les numéros 1 à 700, et de 14 à 17 h., de 701 à la fin (coupon N° 5 afférent à la première quinzaine de décembre).

Accident du travail. — L'ouvrier Maurice Alsberghe, 36 ans, demeurant 22, cité Saint-Gobain, à Wasquehal, a été blessé à la main droite en travaillant du bois à la scie circulaire. Par suite d'un faux mouvement, le pouce a été pris par la scie meurtrière, et M. le docteur Berthou, de Flers appelé à donner les premiers soins au blessé, a constaté la section traumatique du pouce droit au niveau de la base de la première phalange et il fallut procéder à l'amputation totale de ce doigt.

SPORTS REUNIS

Basket-ball. — Mardi 16, à 18 h. 30 réunion des joueurs de la section du Capreau au Café Coquant.

L'allocation aux médaillés du travail. — Le Conseil municipal a voté une allocation annuelle de 50 fr. en faveur des titulaires de la médaille d'honneur du travail. Les sociétaires du groupement de Wasquehal et les médaillés qui se sont fait inscrire à la mairie percevront l'allocation des années 1940 et 1941, soit la somme de 100 fr., dimanche prochain 21 décembre, de 10 à 11 h., à la mairie (rez-de-chaussée).

Société d'Horticulture et Jardins de France. — Les adhérents sont invités à se présenter d'urgence dans leur permanence respective pour le règlement de leur cotisation annuelle. Pour le Centre, chez Dupréelle, place Pénelon, et pour le Capreau, chez Petit, 40, rue Lamartine. Les nouveaux sociétaires doivent également se présenter pour régularisation de leur situation.

Secours de chômage. — Le paiement des secours de chômage aura lieu jeudi 18 décembre, de 14 h. 30 à 14 h. 45, salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau, et de 15 h. 30 à 16 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé pour le Centre.

Contribuables, passez à la caisse. — Le remboursement des impôts perçus à tort en 1940 par les employeurs aura lieu à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, mercredi prochain 17 décembre, de 9 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Avis aux mutilés. — Les mutilés de guerre en possession d'une carte d'invalidité arrivant à expiration en décembre 1941 sont invités à en demander l'échange à la Mairie (5e guichet), en présentant leur livret de pension, la carte périmée donnant droit à réduction de tarif sur les lignes de chemin de fer, et une photographie de 3 × 4. Les cartes expirées en 1940 et qui ont été prorogées d'office pour deux années seront échangeables au cours des trimestres correspondants de 1942.

Au Club des Sports Réunis. — Lundi, à 18 h. 30, réunion du comité de football, chez Roelens, 51, rue Delerue. Pour la section de gymnastique, entraînement général mardi et vendredi, à 18 h. 30, salle rue Jean-Macé, sous la direction du professeur Paul Hantson. Pour la section de basket-ball, entraînement de culture physique, salle rue Jean-Macé, mercredi, de 18 h. 45 à 19 h. 45 pour l'équipe féminine, de 19 h. à 19 h. 45, pour l'équipe minimes, et de 19 h. 45 à 20 h. 45, pour les équipiers 1B. Jeudi, même salle, séances de culture physique à 19 h., pour les minimes de la section de football, et à 19 h. 30, pour les cadets et juniors.

Etat civil. — Publication de mariage. — Maurice Vansteenkiste, teinturier, 31, rue Jean-Bart, et Juliette Rogez, sans profession, à Croix.

HEM

Les jeunes pensent, eux aussi, aux prisonniers

Les jeunes gens d'Hem ont voulu apporter leur quote-part à l'entr'aide aux prisonniers et c'est par les sports que, cette fois, se manifestera cet intérêt que porte la population d'Hem à nos prisonniers.

Un match de football aura lieu en effet, dimanche 21 décembre à 15 h., sur le terrain du Sporting Club Saint-Corneille d'Hem, à l'Hempenpont, rue de Croix, impasse Dejumné.

Allocations militaires

Le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de décembre aura lieu au bureau de postes d'Hem les 17 et 18 déc. dans l'ordre suivant :

Mercredi 17 décembre. — De 8 h. à 9 h., 1 à 100 ; de 9 h. à 10 h., 101 à 200 ; de 10 h. à 11 h., 201 à 300 ; de 14 h. à 15 h., 301 à 400 ; de 15 h. à 16 h., 401 à 550.

Jeudi 18 décembre. — De 8 h. à 9 h., 551 à 650 ; de 9 h. à 10 h., 651 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de se présenter personnellement munis de leur certificat de paiement.

LYS-LEZ-LANNOY

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

A L'ECOLE DES FILLES, Rue Jeanne-d'Arc

19 Décembre. — Rues du Fresnoy, Wattrelos, Tourffers, Fénelon, Descartes, Gutenberg, Thiers, Cohem, Echevin, Vert-Pré, Franklin, Gambetta.

20 Décembre. — Rues de Leers, V. Hugo, eanJne-d'Arc, Delory, J. Jaurès, Courtrai, Av. Paul-Bert, rues Jeanne-Hachette, Jean-Bart, Mairie, Progrès, G. Six, Desplechin, Hespel, Eglise.

23 Décembre. — Rues J. Guesde, Faidherbe, Hem, Anatole-France, Jouffroy, de Cavroi, Emile-Zola, Gustave-Dubled, Négrier, Catinat.

23 Décembre. — Rues Chanzy, H. Ghesquières, Pasteur, Parc des Sports, Hoche, Carnot, Justice, Rehan, Ed. Vaillant, Kléber, Iéna, Vauban Champ de Mars, Colisée, Isly, Belfort.

24 Décembre. — Rues de Lannoy, Salengro, Metz, Strasbourg, des Champs, Jardins, Lorraine, d'Alsace, Mulhouse, Bon Poste, de Rabelais, Tour Eiffel, Bertheloot.

Plants de pommes de terre. — Les habitants sont informés que suivant circulaire des Services agricoles du Nord, les exploitants de jardins ouvriers industriels ou familiaux pourront demander d'être approvisionné en plants de pommes de terre.

Ils devront avaant le 20 décembre retirer à la Mairie, 5e guichet, une demande écrite qui devra être remplie et présentée avec la carte d'alimentation.

LANNOY

Au Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal se sont réunis, samedi, à 17 h., à la mairie, sous la présidence de M. Auguste Piat, maire.

Octroi. — Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur le fonctionnement de l'octroi de la commune, décide de le supprimer à dater du 1er janvier 1942, sous réserve de l'approbation préfectorale.

Boues et immondices. — M. le Maire est autorisé à signer un marché pour l'enlèvement des boues et immondices à dater du 1er janvier 1942.

Syndicat des communes. — Le Conseil décide l'adhésion de la commune au Syndicat des communes de l'arrondissement de Lille.

Recensement des pneumatiques « auto » et « moto ». — Aux termes de l'arrêté ministériel du 8 février 1941, tous les détenteurs, à quelque titre que ce soit, de pneumatiques d'automobiles et de motocyclettes (enveloppes et chambres à air) et de bandages pleins, neufs et usagés, non utilisés, doivent en faire la déclaration.

Des imprimés sont à la disposition des intéressés à la mairie.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires aura lieu le mercredi 24 décembre, aux heures habituelles, au siège de la perception, 32, rue de Lille, à Lannoy.

Un BERCEAU vaut mieux qu'un livret de Caisse d'épargne. 30

HALLUIN

Le pain n'avait pas son poids

En surveillance dans la ville, MM. Bouvier, commissaire de police, et Ducroo, inspecteur, en tournée pour la répression du commerce noir et la vérification des prix de vente, ont été amenés à entrer dans une boulangerie de la rue de la Paix.

Une cliente qui emportait deux pains de 900 grammes, au prix de 3 fr. 25, fut priée de se prêter à la vérification du poids du pain acheté. Un manque de vingt grammes a été constaté sur chaque pain.

A une autre personne, sur deux pains de 1 k. 500 gr., un manque de 30 grammes par pain fut aussi constaté.

Dans les rayonnages, cette différence a été également vérifiée et constatée. Procès-verbal a été rédigé à charge du boulanger.

Ce dernier fait valoir que la cuisson ayant été confiée au domestique, le pain aurait perdu de son poids par suite d'un séjour plus long que de coutume pour la cuisson dans le four de la boulangerie.

DEUX GRANDES SEANCES FAMILIALES

« Le Coin de terre halluinois » organise les demandes 21 et 22 décembre, à 16 h. 30, salle du Cercle, 26, rue de la Gare, deux séances récréatives au cours desquelles sera interprétée la célèbre opérette en 2 actes de A. L. Doyen et Bodart-Timal : « Un mariage au studio », avec le concours artistique de la section artistique « Les Amis de la Bonne chanson », de l'orchestre symphonique roncquois, du corps de ballet du Centre d'Iniative Professionnelle et de la Chorale du Colbras.

Ces soirées seront complétées par des chœurs, saynètes, duos et chants

Ces manifestations artistiques sont offertes gratuitement aux membres du « Coin de terre halluinois » et à leurs familles.

La location obligatoire (1 fr. par place) est ouverte pour les deux séances à partir de ce jour, aux heures d'ouverture de la permanence 54, rue Gustave Desmettre.

APPROVISIONNEMENT EN PLANTS DE POMMES DE TERRE DES JARDINS OUVRIERS, INDUSTRIELS, RURAUX OU FAMILIAUX

Jusqu'au 20 décembre inclus, terme de rigueur, les exploitants de jardins ouvriers, industriels, ruraux ou familiaux devront se faire inscrire, à la Mairie, Bureau du Ravitaillement, aux heures d'ouverture des bureaux, sur présentation de leur carte d'alimentation, qui sera estampillée à cet effet.

Il sera attribué 20 kg. par are à planter. Il ne sera pas admis de commandes qui ne seraient pas multiples de 20 kg. c'est-à-dire que les superficies à planter devront être de 1 are, 2 ares ou 3 ares.

L'attribution maximum sera de 60 kg. de plants.

PERCEPTIONS DES TAXES A LA PRODUCTION, TRANSACTIONS ET DIVERSES

La perception aura lieu le jeudi 18 décembre de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la Mairie, salle Caisse d'Epargne, pour les contribuables dont les noms commençent par les lettres A jusque L et le vendredi 19 décembre, mêmes lieu et heures pour les autres.

Coin de Terre Halluinois. — Les adhérents sont informés que le « Coin de Terre Halluinois » reconnu officiellement par le Ministère de l'Agriculture est seul désigné pour la répartition des plants de pommes de terre à Halluin.

En conséquence, les jardiniers sont invités jusqu'au 20 décembre 1941, dernier délai, à déposer dans la boite aux lettres de la Permanence : 54, rue Gustave Desmettre, les bons d'approvisionnement pour la campagne 1942, qui leur seront délivrés par la Mairie, Bureau du Ravitaillement.

Les jardiniers seront avisés ultérieurement des jour, heure et lieu de distribution.

Les commandes en plants de pommes de terre souscrit précédemment sur les bulletins de commande délivrés par le « Coin de Terre Halluinois » sont annulées.

RONCQ

ALLOCATIONS MILITAIRES

Paiement de la première quinzaine de décembre au bureau de poste : Jeudi 18 décembre 1941 : de 8 h. à 12 h. N° 1 à 350 ; de 14 h. à 18 h., N° au dessus de 350.

Se munir de monnaie.

A l'Etoile Sportive Roncquoise. — La commission a organisé samedi et aujourd'hui dimanche, un jeu de dés et de fléchettes qui amena au local, 138, rue de Tourcoing, bon nombre de supporters et amis de l'E.S.R. voulant témoigner ainsi de leur fraternelle solidarité envers les absents.

Lundi 15 décembre, finale du jeu de dés au profit des prisonniers de l'Etoile. Le rabattage aura lieu à 20 heures.

BONDUES

Caisses d'entr'aide rurale. — Les caisses d'entr'aide rurale et compte dépôts seront fermées du 17 décembre au 13 janvier pour inventaire. Les adhérents sont priés de remettre leurs livrets chez le directeur pour leur mise à jour avant le 21.

BOUSBECQUE

Arrestation d'un rat d'usine

Hier midi, une ouvrière de filature, à Bousbecque, Mme Geldhof-Dessein Emma, demeurant rue Auger, eut la désagréable surprise de constater la disparition de sa paie de la quinzaine ainsi que celle de son fils Adolphe, soit ensomble 850 franc, qu'elle avait perçue au cours de la matinée et déposée dans son sac à main. Elle n'eut d'autre ressource que de porter plainte à la police locale, qui se mit aussitôt en rapport avec la gendarmerie d'Halluin.

L'enquête, menée avec beaucoup de diligence par les gendarmes Kerfyser et Tondeur, ne tarda pas à révéler la trace du coupable, Marécaux Adolphe, âgé de 29 ans, également ouvrier de filature ; une perquisition effectuée à son domicile, 21, rue du Château, permit enfin de découvrir le produit du vol. Devant l'évidence, le voleur ne put que reconnaître son larcin et avoua également être l'auteur d'un vol de 215 fr. commis, en août dernier, dans la même usine, au préjudice de Mme Simone Béhaguel, de Wervicq-Sud. Arrêté sur-le-champ, Marécaux Adolphe a été transféré à Loos.

Résultat des journées de solidarité. — La vente dans les écoles et à domicile des bons de solidarité, au cours des journées des 28, 29 et 30 novembre dernier, a produit dans la commune la somme totale de 5.503 fr., qui a été centralisée au Secours National.

MOUVAUX

Renouvellement des tickets de rationnement

Le renouvellement des tickets de rationnement pour la période du 1er au 31 janvier aura lieu à la mairie dans l'ordre suivant :

Vendredi 19 décembre : de 9 h. 11 h. 30, 1 à 200 ; de 14 à 17 h., 201 à 400.

Samedi 20 décembre : de 9 h. à 11 h. 30, 401 à 600.

Lundi 22 : de 9 h. à 11 h. 30, 601 à 800 ; 14 à 17 h., 801 à 1.000.

Mardi 23 : mêmes heures, de 1.001 à 1.200 et de 1.201 à 1.400.

Mercredi 24 : mêmes heures, de 1.401 à 1.600 et de 1.601 à 1.800.

Vendredi 26 : mêmes heures, de 1.801 à 2.000 et de 2.001 à 2.200.

Samedi 27 décembre : de 9 h. à 11 h. 30, 2.201 à 2.400.

Lundi 29 : de 9 h. à 11 h. 30, 2.401 à 2.600 ; 14 à 17 h., 2.601 à 2.800.

Mardi 30 : matin, 2.801 à la fin ; 14 à 17 h., 1 à 1.500 (malades, fem. enceintes).

Mercredi 31 : matin, 1.501 à la fin ; après-midi, retardataires.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT

Vendredi 2 janvier : de 9 h. à 11 h. 30, de 1 à 500 ; 14 à 17 h., de 501 à 1.000.

Samedi 3 : 9 h. à 11 h. 30, de 1.001 à 1.500.

Lundi 5 : 9 h. à 11 h. 30, de 1.501 à 2.000 ; 14 à 17 h., 2.001 à 2.500.

Mardi 6 janvier : 9 h. à 11 h. 30, de 2.501 à la fin.

Cartes de lait, malades. — Les malades dont la carte est périmée fin décembre doivent retirer à la mairie un nouveau certificat à faire signer du médecin traitant et à remettre à la mairie, cachete.

MARCQ-EN-BARŒUL

NOS JEUNES VIRTUOSES A L'HONNEUR

Au concours d'accordéonistes Pro-Euterpe de Roubaix, qui s'est déroulé le dimanche 16 novembre dernier, plusieurs de nos jeunes concitoyens ont remporté les diplômes suivants :

Jean Pagliaroli : premier prix avec grande distinction ; Albert Bailleul et Henri Dhont, premier prix avec grande distinction et félicitations du jury.

POUR NOS PRISONNIERS

L'envoi de colis à nos prisonniers, qui était suspendu depuis le 22 novembre, sera à nouveau autorisé à partir du 18 décembre.

Toutes les familles qui ne l'ont pas fait peuvent remettre, dans le plus bref délai, une étiquette à l'Hôtel de Ville, quichet des Allocations militaires, pour permettre l'envoi du colis de Noël aux prisonniers qui n'en auraient pas encore bénéficié.

De son côté, le Comité d'Entr'aide prend ses dispositions pour que les colis puissent être expédiés dès le 18 décembre.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires concernant la première quinzaine du mois aura lieu mercredi 17 décembre, de 13 h. 30 à 15 h. 30, à l'Hôtel de Ville, salle A, dans l'ordre habituel.

Vol d'une bicyclette. — Samedi, vers 8 h. 45, M. Léon Marès, demeurant rue de Tourcoing, ferme du Collège, avait déposé sa machine contre la façade d'une boucherie, place des Trois Villes, lorsque quelques instants après il constata la disparition de son vélo.

Etat Civil. — Naissances. — Yvonne Delobel, 467, rue de Tourcoing ; Eugène Deschodt, 2, rue de la Broserie.

Publications. — André Lelong, convoyeur, 19, rue Moreau et Jeanne Leclercq, tisserande à La Madeleine ; Maurice Camerlynck, tisserand à La Madeleine et Elza Jacobs, noyauteuse, 7, rue Sainte-Marie.

Décès. — Maria Weymel épouse Becquet, cultivatrice, 52 ans, 382 bis, rue de Menin ; Octavie Gauthier Vve Morel, 91 ans, 49, rue du Docteur Charcot ; Irma Hellebosch Vve Pigon, 78 ans, 92, avenue Poincaré ; Pierre Feyaert, 53 ans, tordeur d'huiles, rue Sainte-Marie, cour Marescaux, 7 ; Marie Fombaron épouse Dupont, 70 ans, 37, rue Faraday ; Laure Leignel épouse Tahon, 75 ans, 4, rue de la Chocolaterie ; Gustave Buiteau, 62 ans, 154, rue J. Delcenserie ; Maria Chiaradia épouse Cusin, 28 ans, 233, avenue de la Reine Astrid.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Ne transportez illégalement, en demi-gros, ni poules, ni canards, ni blé, ni quoi que ce soit

Des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de :

Oblati Rosine, demeurant à Abbeville (Somme), 99, rue St-Gilles, pour transport illicite de 7 poules, un canard, 2 lapins et de 2 k. de beurre.

— Lebœuf Henri, demeurant à Westrem, pour transport illicite de 5 k. de blé, de 2 paquets de biscuits et de 500 grammes de beurre.

— Herenia Antonio, demeurant à Molenbeck, pour transport illicite de 6 k. de haricots, 1 k. 500 de pâtes alimentaires, un lapin et 2 k. de viande.

Les marchandises trouvées en la possession des sus-nommés ont été saisies et mises à la disposition du ravitaillement général.

— Delhem André, 22, rue de la Cité, pour transport illicite d'environ 5 k. de viande de bœuf. Cette marchandise a été saisie et versée au Comité de répartition de la viande.

DÉTENTIONS ILLICITES

La police a verbalisé à l'encontre de Rampart Jacques, demeurant à St-Josse Ten Moode, pour détention illicite de 8 barres de pain d'épice et 36 paquets contenant chacun 250 gr. de fécule qu'il avait mis en dépôt dans un café de la rue des Postes.

— Meylemans Clémentine, femme Bonnine, cabaretière, 53, rue des Postes, pour détention illicite de 194 savonnettes.

Les marchandises détenues par les deux derniers ont été saisies et versées au ravitaillement général.

VOLS DE VÊTEMENTS ET DE LÉGUMES

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Vve Strasseele, née Didelot Florence, 56, rue Guillaume-Werniers, pour vol de charbon, de vêtements et d'objets divers, commis en novembre dernier dans sa maison sinistrée, 33, rue Prouvost. Préjudice non fixé.

— M. Lejuste Stéphane, domicilié à Thumesnil, 72, rue Léon-Gambetta, pour vol de légumes estimés 400 francs, commis depuis le début de décembre dans son jardin situé rue de